Madame la Présidente de la Commission d'Enquête,

En complément de mon avis déjà déposé dans le cahier d'enquête de Saclay (cf PJ), je tiens à affirmer que je suis tout aussi républicain que le sous-préfet qui s'est permis le 8 janvier dernier d'invoquer les évènements tragiques récents pour essayer de rallier la communion populaire à l'adhésion au CDT.

Républicain je suis, mais opposant, et beaucoup plus démocrate car je ne peux que déplorer la mascarade de concertation dans l'élaboration de ce CDT dont je rappelle les lacunes :
- projet validé en comité restreint sans concertation citoyenne, et discuté par les nouveaux acteurs issus des dernières élections municipales
- modification à définir des emplacement de 2500 logements refusés par les Ulis et Palaiseau (500 à Saclay?)
- mépris des critiques fondées et suggestions pertinentes des habitants et associations impliqués et profonds connaisseurs du territoire
- flou des estimations financières et omission de la part qui sera supportée par les citoyens de la CAPS
- occultation des risques de sécurité publique liés aux installations nucléaires proches du pole d'échange multimodal du Christ de Saclay

Je ne suis opposant ni aux intérêts de la recherche, ni à ceux de l'enseignement supérieur, ou aux technologies propres à assurer le développement de notre pays vers les transitions nécessaires à préparer l'avenir prévisible, mais je constate que ce qui est présenté comme une grande innovation ne fait que reprendre les projets de Paul Delouvrier, vieux de 50 ans !
Je suis donc opposant à cette pseudo modernité technocratique qui ne prend pas en compte l'évolution de notre monde. Je suis opposant à la démesure du projet qui semble ne viser en fait que l'urbanisation d'un poumon vert au sud proche de Paris pour poursuivre la métropolisation mythique de l'Ile de France. Et ceci au détriment de la trésorerie publique, pour un pays en recherche d'équilibre budgétaire, au détriment de l'agriculture de proximité, qui sera prochainement précieuse, et au détriment de la qualité de vie pour tous ceux qui habiteront ou travailleront dans ce territoire, ce qui devrait être une préoccupation majeure de nos élus.

Pour toutes ces raisons, détaillées par ailleurs dans les nombreuses contributions associatives, je vous demande, Madame la Présidente, l'invalidation de cette enquête publique.

Michel Meunier, 18 bis rue Fénelon, 91400 Saclay, le 15 janvier 2015